

L'intelligence artificielle au service de la sécurité stratégique



Professeur Patrick Krauskopf
Président du groupe AGON

Les cyberattaques visant les entreprises se multiplient et gagnent en sophistication. Face à ce risque, le Professeur Patrick Krauskopf, président du groupe AGON ainsi que d'autres sociétés (aussi cotées en bourse), explique dans cette interview pourquoi la cybersécurité n'est plus seulement un coût, mais un avantage concurrentiel et comment l'intelligence artificielle, bien gouvernée, peut devenir un levier décisif de résilience, de conformité et de confiance.

Professeur Patrick Krauskopf, l'intelligence artificielle transforme profondément le droit. En quoi cela impacte-t-il votre travail et celui de vos clients ?

L'IA n'est pas seulement une avancée technologique : elle remet en cause des notions juridiques fondamentales. Le droit d'auteur, les licences, les droits de la personnalité, la responsabilité civile, mais aussi la gouvernance des données et la traçabilité des décisions doivent être réexaminés à la lumière de systèmes génératifs et de traitements automatisés toujours plus puissants.

Chez AGON Partners, nous combinons expertise juridique, conformité stratégique et technologies numériques pour accompagner ces mutations. Pour limiter les risques, nous misons sur la transparence des flux de données, la documentation des sources, l'auditabilité des modèles et des solutions capables de détecter des anomalies ou des usages potentiellement illicites.

Notre objectif est de renforcer durablement la capacité d'innovation, la réputation et la crédibilité de nos clients.

Les entreprises sont-elles préparées aux risques juridiques liés à l'IA ?

La prise de conscience progresse, y compris chez les PME. En revanche, il manque encore souvent des solutions concrètes, financièrement soutenables et adaptées aux réalités sectorielles.

À cela s'ajoute désormais le règlement européen sur l'intelligence artificielle, l'AI Act, qui impose une approche beaucoup plus structurée de la gouvernance, de la documentation et de

la gestion des risques. Pour les entreprises, la conformité ne peut plus être traitée en aval ; elle doit être pensée dès la conception.

C'est précisément dans cette logique que notre société sœur, AGON INNOVATION, développe des approches d'IA personnalisées. Grâce à des analyses préventives et à des modèles de données avancés, nous aidons les entreprises à intégrer la conformité dès l'origine : « Compliance by Design ».

Même l'usage d'un simple chatbot peut poser des problèmes de protection des données ou de secrets commerciaux. Comment s'en prémunir ?

Effectivement, les risques naissent souvent dans des usages apparemment anodins. Une fuite de données, une réponse erronée, un biais non détecté ou la divulgation d'un secret d'affaires peuvent avoir des conséquences majeures.

Nous déployons des technologies capables d'analyser les flux de données en temps réel, de détecter les anomalies et d'assurer la traçabilité grâce à des empreintes numériques. Cette approche permet d'identifier très tôt des comportements suspects et d'intervenir avant qu'un dommage ne survienne.

Au-delà du droit d'auteur, où identifiez-vous les plus grands défis juridiques liés à l'IA ?

Partout où l'IA influence des relations B2B ou B2C sensibles : santé, finance, infrastructures critiques. Des systèmes capables d'analyser de grands volumes de données et de produire des recommandations opaques peuvent influencer des décisions économiques, opérationnelles ou sociopolitiques majeures.

La cybersécurité devient un enjeu central. Pourquoi ?

Les cyberattaques sont devenues plus ciblées, plus industrialisées et plus difficiles à détecter. Les conséquences ne sont pas uniquement financières : perte de réputation, sanctions réglementaires, interruption d'activité, voire risque existentiel pour certaines organisations.

Pour réduire ces risques, nous adoptons une approche 360° combinant authentification multifacteur, gestion des identités, architectures Zero Trust, détection assistée par l'IA, communications chiffrées et accompagnement en matière de conformité et d'audit. Nous préparons également la transition vers la cryptographie post-quantique, afin de protéger durablement les communications et les actifs sensibles.

Nos solutions sont développées et hébergées en Suisse, car la souveraineté numérique constitue pour nous un pilier stratégique.

Pourquoi la souveraineté numérique et l'ancrage suisse sont-ils importants ?

La confiance est essentielle. Les entreprises et les États ne souhaitent pas que leurs données sensibles dépendent exclusivement de juridictions étrangères. Développer et héberger les technologies localement permet d'exercer une maîtrise plus directe sur le code, l'infrastructure et les trajectoires d'évolution, y compris en matière de migration cryptographique.

La direction des entreprises doit-elle s'impliquer davantage ?

Sans aucun doute. La cybersécurité et la gouvernance de l'IA ne sont plus des sujets purement techniques ; elles relèvent de la responsabilité stratégique du conseil d'administration. L'IA peut accroître la performance, mais elle peut aussi diluer les responsabilités si la gouvernance n'est pas claire. Les organes dirigeants doivent maintenir une cartographie des risques actualisée, encadrer les usages, documenter les décisions critiques et s'appuyer eux-mêmes sur des outils analytiques pour identifier les zones de vulnérabilité.

Quelle est votre vision pour AGON Partners dans les prochaines années ?

Je souhaite qu'AGON Partners Group devienne un acteur européen de référence en matière de solutions technologiques de confiance. Nous voulons démontrer que progrès technologique, sécurité juridique et résilience opérationnelle peuvent aller de pair. Si, dans cinq ans, nos plateformes contribuent concrètement à renforcer la souveraineté numérique européenne, la résilience des entreprises et leur capacité d'adaptation face à de nouvelles exigences réglementaires et cryptographiques, nous aurons atteint notre objectif.

Le message est clair : attendre n'est pas une option. Investir dans la cybersécurité, la conformité et l'anticipation technologique, c'est investir dans la confiance, la résilience et le succès durable.

AGON Partners
Wiesenstrasse 17
CH-8008 Zürich
+41 43 344 95 82
info@agon-partners.com

